



Rumilly, le 1^{er} octobre 2024.

**Centre Communal
d'Action Sociale**

Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 02
Fax 04 50 64 69 21
Contact@mairie-rumilly74.fr
www.mairie-rumilly74.fr

Objet : Convocation

Nos réf. : AC/AR/PF

Affaire suivie par Mme Anne ROCHAS, Directrice du C.C.A.S.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame, Monsieur,

La prochaine séance du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale aura lieu le

LUNDI 14 OCTOBRE 2024 à 9 h

en mairie de Rumilly (Salle des commissions).

A l'ordre du jour figurent :

1. Présentation de l'association OSTARA,
2. Avenant à la convention à intervenir avec la CAF pour l'accès à l'espace sécurisé « mon compte partenaire »,
3. Crèche Familiale Sucre d'Orge – Organisation de la vente du matériel de puériculture et divers – Signature du contrat cadre de mandat et de fourniture de prestations de vente aux enchères publiques en ligne avec la société Agorastore,
4. Questions diverses,
5. Dossiers d'aide sociale légale,
6. Dossiers de demandes d'aides financières.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**L'Adjointe au Maire chargée des affaires sociales,
du logement, de la petite enfance et des relations
avec les aînés,**

Vice-présidente du CCAS

Astrid CROENNE



Pièces jointes :

- Pouvoir
- Exposé
- Procès-verbal du conseil d'administration du 16 septembre 2024

- Annexe n°1 - Point 2 – 49MCP Avenant CAF
- Annexe n°2 – Point 3 – Liste du matériel de la crèche familiale mis en vente
- Annexe n°3 – Point 3 – Lettre de vente
- Annexe n°4 – Point 3 – Convention Agorastore
- Annexe n°5 – Point 3 – Conditions générales de vente

